



UNE ÎLE EN TRANSITION

Marie-Galante île durable

🕒 Présentation globale du site d'expérimentation, du projet

Marie-Galante, île de Guadeloupe de 158 km² et 11 000 habitants entreprend un projet global de développement durable de son territoire, véritable laboratoire des solutions innovantes pour la ville de demain. Territoire très préservé, l'île a pour ambition de redynamiser son économie en répondant à la transition énergétique, numérique et agricole.

🕒 Les innovations en cours de déploiement

Autonomie énergétique 100% alimentée en énergies renouvelables, mobilité durable et mise en place d'une « centrale virtuelle » gérant l'ensemble des flux d'énergie de l'île.

- ▶ Rendre les infrastructures locales résilientes au changement climatique et éco-conçues, notamment face au risque important de submersion des territoires insulaires.
- ▶ Diversification agricole et valorisation d'une production raisonnée et rentable, en soutien notamment à la filière canne.
- ▶ Création d'un centre de ressources et de compétences numériques.
- ▶ Éducation et sensibilisation au développement durable et aux métiers verts.
- ▶ Promotion de l'économie circulaire, tout en réduisant les déchets, et d'un tourisme durable, moteur de la sauvegarde de l'environnement exceptionnel de l'île.

🕒 Les acteurs concernés

Le programme Marie-Galante Île Durable propose un modèle de développement participatif intégrant acteurs publics, privés et citoyens dans une démarche de co-construction de projets de territoire.

Consortium :

- ▶ **Collectivité locale** : communauté de communes de Marie-Galante
- ▶ **Gestionnaire du projet** : Cabinet Maryse Coppet
- ▶ **Acteurs publics et privés** rassemblés au sein de l'Association Marie Galante Île Durable (dont chefs de file : CNR (Compagnie Nationale du Rhône) et Vinci Construction DOM-TOM). Le rôle de cette association est de proposer les idées innovantes à la Communauté de Communes.

🕒 Les conditions de mise en œuvre

Le programme visant l'autonomie énergétique de Marie-Galante consiste en l'utilisation des nouvelles technologies propres et des réseaux électriques intelligents pour un mix électrique décarboné et compétitif : l'enjeu clé est d'équilibrer parfaitement production 100% renouvelable et consommation, et de garantir la sécurité de fonctionnement du réseau par la mise en œuvre :

- ▶ D'une « centrale virtuelle » de gestion de la production, du stockage et de la consommation d'électricité.
- ▶ De systèmes de stockage d'électricité sur batteries et via la filière hydrogène renouvelable.
- ▶ D'un mix électrique 100% renouvelable, et équilibré.
- ▶ De mesures d'efficacité énergétique, de maîtrise et de flexibilité de la demande en électricité.

🕒 Les résultats obtenus ou attendus

- ▶ Création d'un centre de haute technologie de la mobilité durable, regroupant les pôles formation, innovation et montage de voitures électriques.

- ▶ Lancement d'une ferme biologique pilote permettant la formation d'agriculteurs aux techniques de permaculture.
- ▶ Développement d'une centrale virtuelle permettant de gérer l'ensemble des flux d'énergie de l'île, production à 100% renouvelable et consommation.
- ▶ Adaptation, rénovation et construction de bâtiments économes en énergie, notamment par l'installation de systèmes de rafraîchissement sans climatisation mécanique.
- ▶ Lancement d'une école du numérique offrant l'opportunité à des jeunes en décrochage scolaire d'accéder à une formation qualifiante de codage informatique.

🕒 La dimension financière de l'opération

Quelques éléments sur la dimension économique

Pour chaque solution d'innovation sélectionnée par la collectivité de Marie-Galante, les partenaires s'engagent à piloter une étude de faisabilité comprenant le montage financier du projet. Seuls les projets bénéficiant d'un modèle économique viable et duplicable et d'une opportunité de montage sont réalisés par les partenaires.

Données clés

- 11 000 habitants
- 1^{ère} île française 100% autonome en énergie renouvelable d'ici 2020
- Déclinaison du programme en 60 actions cibles dans le domaine de l'énergie, de l'éducation, du transport, du numérique, de l'agriculture et du tourisme durable

Données clés

- Autonomie énergétique : investissement de 126 millions d'euros
- École du numérique : obtention d'une subvention européenne de 658 000 euros (FSE)
- Bénéficie d'une subvention d'ingénierie de 118 000 euros du programme d'investissement d'avenir Ville de demain

Contact :



Maître Maryse COPPET



mc@marysecoppet.com